



## **Journalier(ère) avec classe 3**

### **Service des travaux publics (Voirie)**

### **Poste permanent – Temps plein**

#### **RESPONSABILITÉS**

Relevant du contremaître voirie, bâtiments, parcs et espaces verts du service des travaux publics, le titulaire de ce poste se voit confier diverses tâches manuelles et usuelles concernant les activités propres aux services municipaux.

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

- Déblaie la neige qui obstrue les édifices municipaux ; répand du sable ou met de la pierre ou du sel dans les allées, entrées, chemins, trottoirs et rues ;
- Libère les bornes-fontaines de tout obstacle ; neige, glace, foin, terre, etc.; s'assure de leur entretien, de leur bon fonctionnement et de leur vidange ;
- Fait l'épandage de sel et de sable sur les rues et les trottoirs ; met en place les panneaux prévenant le public de l'enlèvement de la neige et guide les équipements ;
- Débouche, vidange, inspecte et lave les puisards de rues, les regards et conduits d'égouts et en remplace les couvercles, s'il y a lieu ;
- Procède à la cueillette des différents rebuts ; à l'occasion, vide les paniers à rebuts installés dans les propriétés municipales, les plages, les parcs et les terrains de jeux ;
- Agit en qualité d'aide sur divers appareils ou véhicules motorisés tels que : camion nacelle, camion vide-puisard, camion-écureur et autres de même nature ;
- Exécute des travaux d'installation de conduites d'aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux ainsi qu'à la compaction des matériaux granulaires qui les enrobent ;
- Creuse des tranchées et aide à la pose de formes ainsi qu'à la préparation et au coulage du ciment et du béton relativement à la réparation de puisards, à la construction de planchers, de trottoirs, de marches d'escalier, de sentiers, de clôtures, de murets, de bandes de patinoires et autres ;
- Comble les trous et les affaissements de la chaussée à l'aide de poussière de pierre, d'asphalte étendu à froid ou de tout autre matériau approprié ;
- Prépare la surface à asphalter, étend le bitume et l'asphalte à l'aide des équipements et des outils appropriés ;
- Coupe et/ou ramasse les hautes herbes, le foin, les branches d'arbres en bordure des voies publiques et dans les fossés ;
- Exécute des travaux de peinture sur les équipements municipaux tels que : bornes-fontaines, équipements de jeux et de parc, clôtures et autres équipements similaires ;
- Exécute des travaux de marquage de rues à l'aide des équipements appropriés ;



- Charge et décharge des camions, manutentionne, déballe diverses marchandises et aide à leur réception, à leur rangement, à leur livraison, leur déménagement et installation ;
- Monte et démonte divers appareils de jeux dans les parcs de la Ville ; procède à la mise en place de plaques de gazon, installe des estrades, des poteaux et des panneaux divers, nivelle les terrains et tond le gazon à l'aide de l'équipement approprié ;
- Complète, s'il y a lieu, les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions et s'assure du bon état et de l'entretien de l'outillage utilisé.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Détenir un diplôme d'études secondaires ;
- Posséder une expérience minimum d'un (1) an dans le domaine ;
- Savoir lire et écrire ;
- Être habile à exécuter toutes sortes de travaux manuels, conformément aux directives ;
- Être habile à se servir d'un outillage ;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 ;
- Détenir une preuve de la réussite du cours de sécurité sur les chantiers de construction ;
- Bonne connaissance du fonctionnement d'une ville, de ses infrastructures et des règlements municipaux ;
- Bonne connaissance des matériaux, procédés et techniques de maintenance des infrastructures municipales ;
- Maîtrise et connaissance des normes de sécurité, de construction, de signalisation et apte à étudier les diverses normes, codes et autres relatifs à la fonction.

### **SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Type de poste : Poste permanent (temps plein) – Horaire variable

Entrée en fonction immédiate

La rémunération, l'horaire et les conditions de travail sont établis selon les modalités de la convention collective en vigueur.

### **DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel : [info@villedewindsor.qc.ca](mailto:info@villedewindsor.qc.ca) au plus tard le 14 juin 2026.